

CONCERTATION PARC DU CANAL

ATELIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ESS

2 FEVRIER 2023

Compte-rendu synthétique

Cet atelier est le premier d'une série de trois visant à approfondir les différentes ambitions du projet, en apportant des réponses plus détaillées qu'en réunion publique. Les ateliers sont organisés de façon à favoriser les échanges informels et recueillir les contributions des participants.

36 personnes ont assisté à cet atelier consacré au développement économique qui s'est tenu le 2 février 2023, salle Cazaux, à la salle des Fêtes de Ramonville Saint-Agne.

Intervenants :

- Catherine GAVEN, Vice-présidente du Sicoval en charge de la cohésion, l'innovation sociale et la politique de la ville, Maire de Belbèze de Lauragais
- Laurent CHERUBIN, Vice-président du Sicoval en charge du développement et de l'animation économique, Maire de Labège
- Philippe PIQUE, conseiller municipal de Ramonville-Saint-Agne, missionné ESS tourisme, artisanat
- Christine AROD, Association Caracole, Collectif La Maison
- Jonathan BERTRAND, Responsable d'opération de la SPL Enova Aménagement
- Animation : Renaud DUPUY, Céline SENGHOR, 2concert & Julie ESTERNELAS, Hôtel République

Les participants ont été accueillis par les élus du Sicoval, qui ont réaffirmé la volonté de la collectivité du développement de l'ESS sur l'ensemble du territoire et en particulier sur le Parc du canal. Dans ce projet, il s'agit bien de créer des synergies et de construire un parc où toutes les activités trouvent leur place et peuvent être complémentaires.

Les participants répartis autour de 3 tables étaient ensuite invités à travailler en groupe. La discussion était guidée par un animateur chargé de synthétiser en fin d'atelier les propos de chacune des tables.

La discussion s'orientait autour deux questions principales :

- Quels peuvent être les attentes et les besoins des usagers du parc du Canal et comment y répondre ?
- Comment les entreprises de l'ESS peuvent créer des synergies et quelles offres de service innovantes pourraient-elles proposer pour répondre à ces besoins ?

Les échanges sont synthétisés ci-après sans distinction des groupes dans lesquels ils ont été émis. Sont reprises les idées et suggestions des participants, sans ordre de priorité. Elles sont présentées pour en faciliter la lecture selon les principales thématiques qui ont émergées des discussions.

Répondre aux besoins de la vie quotidienne de tous les usagers de la zone

- Penser une offre de restauration variée et pour différents usages : petite restauration, foodtrucks, snacking, restauration en soirée
- Proposer des services de proximité pour faciliter la vie des salariés : paniers, épicerie en circuits courts, etc.
- Créer une offre d'hébergement différente et adaptée à un tourisme itinérant (camping)
- Mettre en place une gestion des déchets qui prendraient en compte des solutions mutualisées et des prises en charge associatives de certains déchets (cf. *ethik'emballages*).

Favoriser la mixité des usages de la zone

- Favoriser les liens entre les différents usagers : salariés, touristes, riverains et penser les équipements dans une vision mixte à 360°, quels que soient les usagers
- Faire vivre le lieu au-delà des horaires des entreprises
- Développer les loisirs et lieux de culture (cf. *marin d'eau douce*)
- Repenser l'accueil petite enfance en synergie avec les acteurs existants notamment culturels
- Prévoir des activités pour les personnes âgées
- Aménager différentes infrastructures sportives permettant une fréquentation de la zone à toute heure par tout type d'usager (salariés, ramonvillois, extérieurs, etc.).

Concevoir une zone où l'on se sente en sécurité

- Favoriser les animations pour donner de la vie et éviter la zone « vide »
- Travailler l'éclairage public, notamment sur les parties piétonnes et cyclistes
- Revoir les accès à la zone et prévoir au moins deux accès pour mieux gérer les risques ou les accidents, favoriser les évacuations et contrer l'effet « souricière » de la zone qui peut nuire aussi à son attractivité.

Fluidifier la desserte de la zone

- Revoir les accès et créer une deuxième entrée
- Faire circuler une navette électrique à partir du métro
- Veiller à l'accès des véhicules lourds (camions et cars) pour ne pas pénaliser certaines activités (comme roule ma frite ou la ferme de 50)
- Favoriser les connexions multimodales en complétant les dessertes (notamment sur le dernier km) avec un service de location ou libre-service de vélos, trottinettes, véhicules électriques
- Développer les équipements encourageant les mobilités douces comme les garages à vélos sécurisés
- Favoriser les liens avec les zones existantes pour ne pas isoler certaines activités en périphérie comme la ferme de 50 et sécuriser leurs accès, notamment pendant les travaux.

Capitaliser les espaces naturels

- Conserver et développer les espaces naturels pour offrir un espace de travail de qualité et permettre le développement des activités de loisirs
- Favoriser les espaces de maraichages et d'agriculture urbaine au sein du projet ou en périphérie, permettant de proposer une offre de service en local

Animation de la zone

- Besoin d'une mise en réseau des acteurs
- Créer une cartographie/répertoire/plan de la zone avec activités (prévoir plan sur zone actuelle à l'angle Tolézane/8 mai)
- Améliorer le fléchage et la signalétique
- Envisager la création d'un ou plusieurs lieux de partage : tiers lieux ou d'espaces partagés, conciergerie (cf. exemple de *la Cartoucherie*)
- Mutualiser les espaces vacants des sociétés

Sur ce point des interrogations ont été soulevées sur les modalités de mise en œuvre et la prise en charge financière.

Attractivité de la zone

- Favoriser des prix attractifs pour pouvoir accueillir les entreprises de l'ESS
- Envisager la création d'une structure foncière pour l'achat des terrains et leur mise à disposition à loyer modéré spécifiquement pour certains types d'activité
- Créer un outil de marketing de type label autour de la notion de mixité des usages pour favoriser la différenciation et l'attractivité de la zone.

Méthodologie du projet

- Penser le projet dans une dimension d'inclusion, formation, développement économique
- Continuer à faire travailler les acteurs ensemble autour des objectifs de l'économie circulaire et de la valeur économique et sociale du parc.

Conclusion

L'atelier est conclu avec une intervention du collectif La Maison (qui regroupe une quinzaine d'associations indépendantes), représenté par Christine AROD, par ailleurs conseillère municipale de Ramonville Saint-Agne déléguée à la vie associative et aux relations inter associatives.

Au nom du collectif elle a fait part de son sentiment d'isolement, notamment en raison de l'accès sur la zone. La Maison est un lieu dédié à l'ESS mais surtout à l'économie circulaire. En ce sens, la structure peut être un facilitateur de liens pour favoriser les connexions, que ce soit entre le parc technologique et les ramonvillois ou entre les entreprises et les structures d'ESS qui comptent parmi leurs bénévoles de nombreux salariés de la zone. Il lui apparaît ainsi essentiel de se saisir de l'opportunité de ce projet pour connecter les deux côtés du Canal du midi.

RAPPEL DES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION :

Atelier mobilités, le 15 février à 18h

Atelier transition écologique, le 22 février à 18h

Inscriptions et informations sur : www.parcducanal.fr